

17e Session de l'Assemblée générale de l'UICN San José, Costa Rica, 1er au 10 février 1988

17.28 STRATEGIES NATIONALES ET REGIONALES DE CONSERVATION

CONSIDERANT QUE :

- a. la Stratégie mondiale de la conservation fournit les lignes directrices pour l'élaboration de stratégies nationales de conservation ;
- b. si de nombreux pays, tel le Costa Rica, ont préparé ou sont en passe d'élaborer leur stratégie nationale de conservation, beaucoup d'autres ne l'ont pas encore fait ;
- c. les connaissances et l'expérience des peuples indigènes en matière d'utilisation durable de l'environnement, ont rarement été prises en compte dans les stratégies de développement économique et dans les stratégies et activités de conservation ;
- d. L'UICN, par le biais de sa Commission de l'écologie, a entamé des travaux dans ce sens en associant savoir traditionnel et connaissances scientifiques ;
- e. en réaction aux aspirations des Inuit de l'Alaska, du Canada et du Groenland, la Conférence Inuit circumpolaire a rédigé une Stratégie régionale de conservation Inuit, calquée sur la Stratégie mondiale de la conservation et reflétant le point de vue des populations indigènes ;
- f. un chapitre consacré au savoir traditionnel figure dans le projet de rapport de L'UICN "From Strategy to action : How to Implement the Report of the World Commission on Environment and Development";

L'Assemblée générale de L'UICN, réunie du 1er au 10 février 1988 à San José, Costa Rica, pour sa 17e Session :

1. **PRIE INSTAMMENT** les gouvernements nationaux et régionaux de suivre l'exemple du Costa Rica en établissant des stratégies nationales et/ou régionales de conservation qui serviront de base à leurs politiques de planification.
2. **RECOMMANDE**, si approprié, la participation des populations indigènes dans la préparation des stratégies nationales et régionales de conservation.
3. **APPUIE** les efforts de la Conférence Inuit circumpolaire visant à établir une Stratégie régionale de conservation Inuit dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation.
4. **SOUTIENT** les efforts déployés par le International Indian Treaty Council pour élaborer des stratégies indigènes de conservation nationales et régionales, dans le cadre de la Stratégie mondiale de la conservation.